

La naissance d'une Europe de paix

A la Grande Guerre qui devait être la "der des der" succéda la 2^{ème} Guerre mondiale qui fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire.

Après l'échec de la SDN de l'entre deux guerres fut créée l'ONU destinée à prévenir les conflits latents ou à résoudre les conflits déclarés. Mais en Europe, une clé majeure de la paix du continent était de parvenir à construire une réconciliation franco-allemande que le nazisme avait rendue bien difficile !

Avec l'apparition de la "Guerre froide" qui divisa l'Europe en deux blocs, le blocus de Berlin-Ouest en 1948/1949 et le déclenchement de la guerre de Corée en 1950, naquit pourtant un sentiment de solidarité des nations de l'Europe de l'Ouest incluant l'Allemagne fédérale, créée en 1949 et dirigée par un chancelier qui avait été emprisonné par les nazis, Konrad Adenauer.

C'est dans ce contexte qu'émergea la conviction qu'il fallait rendre les économies européennes désormais solidaires et complémentaires et non plus conflictuelles, en les intégrant dans un espace de coopération économique déjà expérimenté par les trois pays du Bénélux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg).

D'autre part, la protection militaire de l'Europe de l'Ouest contre les menaces du bloc soviétique impliquait l'éventualité d'un réarmement allemand qui ne pouvait s'envisager que dans un cadre communautaire sous la houlette de l'OTAN.

En premier lieu, le Lorrain Robert Schuman fut donc en 1950 le promoteur de la CECA, Communauté européenne du Charbon et de l'Acier liant six pays de l'Europe de l'Ouest : France, Allemagne, Italie et les trois pays du Bénélux. Le Traité de Paris en fixa les modalités en 1951.

Le succès de la CECA, entrée en vigueur en 1952, incita cette Europe des Six à passer au stade de la coopération militaire avec le projet de CED, Communauté européenne de défense. Mais le projet, déjà ratifié par l'Allemagne et le Bénélux, avorta en raison d'un vote négatif de l'Assemblée Nationale française en 1954.

Il fut néanmoins décidé d'élargir la coopération aux autres domaines économiques par le Traité de Rome signé en 1957.

Pour aller au-delà, c'est-à-dire envisager une coopération européenne institutionnelle, il restait cependant à concrétiser plus complètement une réconciliation franco-allemande.

Du côté français, le retour au pouvoir en 1958 du Général de Gaulle lui donna la légitimité de refermer les plaies de l'Occupation et de nouer une véritable amitié avec le chancelier Adenauer, opposant aux Nazis resté depuis 1949 à la tête d'une Allemagne de l'Ouest tout à fait démocratique.

La hauteur de vues commune à ces deux hommes les amena à signer le Traité de l'Elysée en 1963, qui instaurait une coopération permanente franco-allemande, véritable gage de solidarité et de paix pour toute l'Europe.

Ce partenariat équitable, sincère et démocratique contrastait totalement avec la volonté nazie d'asservissement de l'Europe. C'est lui qui a permis la construction progressive d'une Union européenne, selon les dispositions du traité de Maastricht de 1992, forte à présent de 28 membres. Elle subit certes actuellement une crise de croissance mais reste le symbole d'une Europe de paix.

C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à nos morts !